

chez nous, tandis que les divisions anglaises se sont introduites dans les deux hémisphères. Ces résultats tiennent sans aucun doute à des causes multiples ; ainsi les grands voyages des géologues anglais et leurs efforts pour appliquer leur classification à la Belgique, à la France, à l'Allemagne, à la Russie, etc., ont manifestement facilité l'adoption de leur nomenclature. Mais une cause plus profonde me semble mériter particulièrement l'attention de nos confrères belges. Tandis que les géologues anglais se sont surtout efforcés de caractériser les terrains par leurs fossiles, Dumont s'est borné à effleurer ce sujet, et, dans les derniers temps, il n'y attachait aucune importance. Il en est résulté que l'identification des formations étrangères avec celles de la Belgique n'est guère possible que dans les cas peu nombreux où la constitution géologique est semblable de part et d'autre ; autrement, tout synchronisme devient incertain. Comme, d'autre part, les géologues ont pris l'habitude d'attacher beaucoup plus d'importance à l'étude des fossiles qu'à celle des caractères pétrographiques. — aujourd'hui trop négligés, — les essais de comparaison ne pouvaient guère partir que de Dumont et de son école, et l'on sait qu'ils ont été presque nuls. Quant aux géologues étrangers, ils prenaient naturellement un autre point de départ. Aussi notre classification est restée bornée à la Belgique, quoi qu'on puisse dire en faveur de ses droits à l'antériorité.

Depuis quinze ans, j'ai profité de toutes les occasions qui se sont offertes pour signaler l'importance de la paléontologie dans les études géologiques, et pour réclamer l'introduction de cette science dans nos programmes d'enseignement. Je n'espère pas être plus heureux aujourd'hui que par le passé ; mais je ne cesserai d'élever la voix pour tâcher de faire comprendre à nos jeunes géologues la nécessité impérieuse de s'adonner à des études que nos lois laissent encore en dehors de nos programmes.

*Rapports.* — 1° Conformément aux conclusions des rapports de MM. C. Malaise, I. Kupfferschlaeger et G. Dewalque,

l'assemblée vote l'impression d'une note de M. Chevron, intitulée : *Analyses de quelques roches cristallines de la Belgique et de l'Ardenne française.*

A cette occasion, M. J. Van Scherpenzeel Thim fait observer que ces analyses de roches présentent bien peu d'utilité, surtout en regard du temps et des soins qu'elles exigent, à cause des grandes variations qui se rencontrent en des points très-voisins. Cette observation s'applique suivant lui aux couches de houille comme aux autres roches.

M. De la Vallée Poussin estime que l'on a pu s'exagérer la valeur des analyses brutes, mais que M. Van Scherpenzeel Thim lui paraît tomber dans l'excès contraire. Ces analyses peuvent souvent offrir un grand intérêt, pour reconnaître tantôt l'origine de certaines roches métamorphiques, tantôt l'identité de composition, et partant, d'origine, de certaines roches éruptives d'aspects bien différents, telles que des porphyres et des trachytes, etc. Quant aux analyses de cristaux susceptibles d'être séparés de la masse, elles sont indispensables.

M. R. Malherbe, de son côté, accorde une grande importance à l'analyse des houilles, à condition que les échantillons soient recueillis par un géologue, dans des conditions normales et comparables. Ainsi il admet que la composition d'une couche varie suivant qu'elle est en plateau ou en dressant.

M. Van Scherpenzeel Thim insiste et rappelle les variations de composition bien connues d'une même couche dans une même exploitation.

M. Briart est d'avis que les analyses de houille ne peuvent servir à établir la synonymie des couches à des distances souvent minimes. Il cite divers exemples empruntés aux houillères du Hainaut.

M. Fr. Dewalque estime qu'il faut tenir compte de beaucoup de circonstances lorsque l'on veut comparer des analyses, ce qui en diminue l'importance; mais que, moyennant cette précaution, elles sont souvent fort utiles.

M. Van Scherpenzeel Thim termine en disant qu'il n'a

pas voulu nier l'intérêt des analyses, mais seulement mettre en garde contre les erreurs dans lesquelles l'on pourrait verser si l'on y ajoutait trop d'importance.

2<sup>o</sup> Conformément aux conclusions des rapports de MM. P. Van Beneden, L. G. De Koninck et Ed. Van Beneden, l'assemblée vote l'impression d'une note, avec planche, de M. C. Ubaghs sur *La Chelonia Hoffmanni*, Gray, du tuffeau de Maestricht.

*Communications et lectures.* — Le secrétaire-général donne lecture de la note suivante :

*Quelques mots sur le poudingue d'Alheur* (Romsée), par M. C. Malaise.

A la dernière séance (1), M. L. L. De Koninck a rappelé « qu'on a trouvé en certains points du plateau de Herve un poudingue siliceux, rapporté à l'époque quaternaire, et dont le ciment renfermait, disait-on, des plantes fossiles dont M. Malaise a eu des échantillons. » Notre honorable confrère a demandé ce que l'on sait de ce poudingue, et s'il ne serait pas tertiaire, de même que les sables trouvés aux environs de Herve et rapportés au tongrien par MM. Briart et Cornet (2).

J'ai eu l'occasion à diverses reprises d'examiner ce poudingue qui occupe une position qui porte à le considérer comme quaternaire. On l'observe en différents points de la commune de Romsée, notamment à Alheur où il repose sur le hervien et où il est recouvert du limon du plateau de Herve. Il n'y constitue pas de véritable couche, mais d'énormes blocs recouverts et entourés de limon. L'exploitation de smectique où il existait, est actuellement abandonnée et nivelée.

(1) Procès-verbal de la séance du 20 juin 1875, p. LXXXVII.

(2) On observe également des sables dans une tranchée près de la station de Beyne.